

**D'après le rapport SECAFI, (Expert) nous ne sommes pas loin des 920 licenciements encore prévus.**

Comprenons-nous bien, si l'on parle de postes, ce ne sont pas des postes imaginaires, virtuels, ils existent bien et sur ces postes cela correspond à des salariés.

La différence qui est faite avec les 1553 licenciements prévus ne provient pas des négociations, ne provient pas des Organisations Syndicales, bien au contraire. **C'est du fait de la reprise des restaurants par nos concurrents que nous avons perdus dans le cadre de l'avenant n°3, des mutations dans d'autres filiales, (Santé, scolaire etc) des démissions, de salariés qui ont préféré partir d'eux même de la société etc.**

**D'ailleurs, dans la lettre du 18 janvier 2021** du Directeur Général B&I de la société ELIOR Entreprises, il est fait référence avant même la fin des négociations qu'ils avaient bien progressé en portant des propositions concrètes avec l'ensemble des Organisations Syndicales.

Très malin le fait de féliciter les Organisations Syndicales qui elles se voient ainsi valorisées. Il suffit de les « **flatter** » et on oublie subitement que l'enjeu est d'éviter les licenciements.

Aujourd'hui, nous sommes dans une sorte de « roulette russe », car personne ne sait qui va être licencié, car tout va dépendre des nouveaux critères retenus.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée prochainement.

## Ouvrons le débat !

Site Web : [www.idf-sud-elior.com](http://www.idf-sud-elior.com)



<https://www.facebook.com/sud.elioentreprises.3>

[sud.elioentreprises@gmail.com](mailto:sud.elioentreprises@gmail.com)

[sud.encadrement@gmail.com](mailto:sud.encadrement@gmail.com)



*SUD ELIOR Entreprises, une posture d'information et d'alerte*